

Les coulisses du massacre des tortues marines au Bénin



- Une trentaine de tortues retrouvées mortes à la plage de Cotonou en moins d'un mois.
- Les pêcheurs marins des bateaux « Khely Khely » pointés du doigt.
- Des pêcheurs locaux transportent des tortues marines à Ganvié, Aguégoué, Ahuansouri-Agué.
- Des autorités régaliennes en spectateur
- Nature Tropicale ONG décrit une scène atroce sur les tortues marines au Bénin.

Alors qu'elles peuplent nos océans depuis plus de 150 millions d'années, les tortues marines, officiellement protégées depuis 1991, rencontrent encore de nombreuses menaces rendant leur conservation difficile. Aujourd'hui, six des sept espèces vivantes sont considérées comme menacées ou gravement menacées.

Bien que le Bénin ait signé et ratifié plusieurs conventions internationales en faveur de la protection des espèces menacées, il fait face depuis quelques mois et beaucoup plus intensément en juillet et début août 2022 à la recrudescence d'attaques contre les tortues marines aux large de ses 125 Km de cote.

L'alerte sur les attaques visant les tortues marines a été donnée par des pêcheurs acquis à la cause des tortues et éco-gardes accompagnés par Nature Tropicale ONG, une organisation spécialisée dans la conservation de la nature, membre de l'UICN qui place la protection des tortues au premier rang de

ses actions. Joséa DOSSOU BODJRENOU est le Directeur de Nature Tropicale ONG. Il décrit une hécatombe ciblant les tortues marines.

Du braconnage sauvage de ces espèces migratrices

Il s'agirait de certains pêcheurs marins qui utilisent des techniques nécessitant l'emploi des filets dormants laissés en mer pendant trois jours. Des filets, fantômes dorment pendant trois jours et empêchent le passage aux tortues tout en occasionnant leur mort. Sont également à l'origine de ce drame, les bateaux khely khely connus pour leurs mauvaises pratiques de pêche.

La pêche au chalut est une forme de pêche qui consiste à deux pirogues de se mettre à moins de 20, 30, 50 mètres avec de longs filets. Elles vont à une grande vitesse en raclant tout sur leur passage. Des pêcheurs sont mécontents que les tortues détruisent leurs filets une fois piégés. Cependant, à défaut de les libérer, ces derniers préfèrent les tuer en leur assénant des coups puis en les démembrant.

Conséquence, plus d'une trentaine de tortues mortes ont été enregistrées en moins d'un mois en ce début de saison des pontes sur les côtes béninoises. Deux espèces de tortues sur les quatre (04) espèces habituées à la côte béninoise font partie des victimes de cette attaque. Il s'agit des espèces de tortue Olivâtre et Luth souvent démembrées par les pêcheurs alors que cette période correspond à celle de la présence effective des tortues au Bénin.

Aux dires de Joséa DOSSOU-BODJRENOU, cette période couvre juin-juillet-août jusqu'en novembre et décembre. Autrement dit, le dernier semestre de chaque année, les tortues sont plus fréquentes sur les plages. Et pour cause, elles viennent pondre dans les plages sablonneuses du Bénin. Une période propice également aux baleines, aux lamantins d'Afrique, aux dauphins proches des côtes surtout pour la reproduction.

Actuellement, la situation reste telle. « Rien n'a encore changé » dicit Joséa DOSSOU-BOJRENOU avant de demander des actions fortes de l'État. Le manque d'application des textes régissant la gestion de ces ressources naturelles favoriserait la situation. « Si les textes relatifs à la pêche et à la pisciculture étaient rigoureusement mis en application, on pourrait parler de début de règlement de la situation. Mais ce n'est pas le cas, regrette-t-il. »

Pour preuve, des tortues marines seraient retrouvées sur des lacs du Bénin. Des pêcheurs locaux qui se permettent de transporter des tortues marines à Ganvié, Aguégoué, Ahuansouri-Agué.

Des pistes de solution existent pourtant

Le Directeur de Nature Tropicale ONG propose un contrôle des barques et l'application de la loi au cas où une tortue se retrouverait dans la barque d'un pêcheur. Sinon, se désolé-t-il, tant que l'impunité demeure, ces espèces intégralement protégées continueront de souffrir et ce sera une perte de temps pour les activistes bénévoles.

Quand même, il plaide que lors de l'élaboration des Plans d'Actions à la Gestion de ces Aires Marines, qu'on tienne compte de la collaboration des pêcheurs en mettant à leurs dispositions un système de dédommagement quand leurs filets sont déchirés par les tortues. Il propose également que lorsque des zones seront délimitées pour la pêche interdite, il faille donner des moteurs hors-bords ou des barques aux associations des pêcheurs pour qu'ils aillent plus loin pour faire la pêche.

À l'État, aux pêcheurs et aux populations, il lance un vibrant message de prise de conscience. « L'État doit prendre ses responsabilités et agir en faveur de ces espèces... C'est une question de conscience spirituelle », a-t-il indiqué avant d'exhorter les hors-la-loi au respect de la loi, car la

présence des tortues dans la mer favorise la multiplication de certaines espèces de poissons.

Des prouesses malgré le contexte

Cette situation n'a guère ému l'ardeur de Nature Tropicale ONG qui a procédé comme à son habitude, à la libération en mer de près d'une centaine de bébés tortues marines ce jeudi 11 août 2022. C'était à la plage de Tokplégbé dans le premier arrondissement de Cotonou.

Une action réalisée communément avec la brigade forestière de protection de la zone côtière, la police fluviale, la brigade de protection du littoral et de la lutte antipollution. Ces derniers sont issus des œufs collectés, incubés et sécurisés par les écogardes du littoral formés par Nature Tropicale ONG. Des bénévoles et éco-gardes qui continuent de travailler malgré le contexte. Un sacrifice qui ne se fera pas pendant toute la vie avertit Joséa DOSSOU BOJRENOU.

Megan Valère SOSSOU

Récapitulatif de toutes les opportunités du mois



Appel à candidatures : Recrutement d'un.e Consultant.e / Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) Afrique

<< Soutenir la mise en œuvre du sous-bureau de l'IPPF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre >>

☑ Tu as de l'expertise en relations diplomatiques ?

✓☐ Tu as de l'expertise en rédaction de documents de haut niveau ?

✓☐ Tu as de l'expertise en planification ?

✓☐ Tu as de l'expertise en communication stratégique ?

Cette opportunité pourrait t'intéresser.

Le/la Consultant.e sera chargé.e de concevoir le plan d'action de haut niveau pour la mise en œuvre du bureau d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

La durée du Contrat est de 21 Jours avec des horaires de travail flexibles. Il exercera :

- ☐ 10 jours de ses activités à distance
- ☐ 11 jours à Abidjan (Côte d'Ivoire)

La Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) est un prestataire mondial de services de santé sexuelle et reproductive (SSR) et l'un des principaux défenseurs de l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR) pour tous/tes.

L'IPPF s'engage à protéger et à promouvoir le bien-être des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables et attend de l'ensemble du personnel, des bénévoles, des entrepreneur.e.s, des partenaires qu'ils/elles partagent cet engagement.

L'IPPF est un réseau mondial d'organisations nationales, appelées « associations membres » qui travaillent avec et pour les individus et les communautés. Le bureau de l'IPPF comprend :

- ☐ 01 bureau à Londres
- ☐ 06 bureaux régionaux

En Afrique du Centre et de l'Ouest :

□ 64% de la population est actuellement âgée de moins de 24 ans

□ La population des adolescent.e.s âgé.e.s de 10 à 19 ans devrait augmenter de

37% d'ici 2030, passant de 120 à 164 Millions de personnes

□ NB : L'IPPF est un employeur qui offre l'Égalité des chances.

□ Délai : 09 Septembre 2022

Bonne chance

Plus d'informations [ici](https://africa.ippf.org/about-us/jobs-and-opportunities/consultancy/soutenir-la-mise-en-oeuvre-et-louverture-du-sous-bureau) :
<https://africa.ippf.org/about-us/jobs-and-opportunities/consultancy/soutenir-la-mise-en-oeuvre-et-louverture-du-sous-bureau>

Appel à candidatures : Programme de bourses d'études UE-CEDEAO sur l'énergie durable / British Council, Union Européenne (UE), Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

□ Tu es ressortissant.e d'un État membre de la CEDEAO ou de la Mauritanie ?

□ Tu résides dans un État membre de la CEDEAO ou en Mauritanie ?

□ Tu as au moins une Licence avec Mention ?

□ Tu as entrepris des études au moins au niveau Licence en génie électrique,

génie mécanique, énergie et environnement (y compris les énergies

renouvelables et l'efficacité énergétique), droit économie,

finance et/ou

planification ?

Tu as une expérience de travail dans le secteur de l'énergie en Afrique de

l'Ouest (un Atout. Cependant, la Bourse est ouverte aux candidat.e.s qui

travaillent et ne travaillent pas) ?

Tu t'engages à publier au moins une recherche axée sur la pratique avant la

fin du Programme ?

Tu t'engages à commencer des stages dans le cadre de la formation ?

Tu as au moins une admission dans un programme d'études ?

Cette opportunité pourrait t'intéresser.

Le programme de bourses UE-CEDEAO sur l'énergie durable offre des bourses pour des diplômés de maîtrise dans des universités spécialisées d'Afrique de l'Ouest (Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Sénégal, Togo) au profit d'étudiant.e.s impliqué.e.s dans le secteur de l'énergie :

Gestion de l'énergie

Réglementation

Énergie renouvelable

Efficacité énergétique

Le programme vise à :

Améliorer l'accès à une formation de haute qualité dans

le secteur de

l'\\'énergie durable en Afrique de l'\\'Ouest

☐ Permettre aux diplômé.e.s d'\\'acquérir le profil requis pour répondre à la

demande croissante de spécialistes au plus haut niveau dans le domaine de

l'\\'énergie durable

☐ Promouvoir la bonne gouvernance de ce secteur en Afrique de l'\\'Ouest

Les 02 types de bourses disponibles sont :

■ Les bourses mobiles

Les boursier.e.s sont sélectionné.e.s pour terminer leur programme de

maîtrise dans des établissements d'\\'enseignement supérieur situés à

l'\\'extérieur de leur pays de résidence. La Bourse mobile comprends :

✓☐ Les frais de scolarité

✓☐ Les frais de subsistance

✓☐ Les frais de voyage

✓☐ Les frais de recherche

✓☐ Les frais d'\\'assurance et de visa

■ Les bourses fixes

Les boursier.e.s sont sélectionné.e.s pour terminer leur programme de

maîtrise dans des établissements d'enseignement supérieur situés dans leur

pays de résidence. La bourse fixe comprends :

✓☐ Les frais de scolarité

✓☐ Les frais de recherche

Délai : 11 Septembre 2022 à 18h (Heure d'Afrique de l'Ouest)

Bonne chance

Plus d'informations [ici](https://www.britishcouncil.com.sn/programmes/education/bourses-d-etude-ue-cedeao) :
<https://www.britishcouncil.com.sn/programmes/education/bourses-d-etude-ue-cedeao>

Appel à candidatures : Bourses d'études de Bachelor Technologique Maintenance et Gestion de Parcs de Matériels de Travaux Publics / Partenariat Sogea Satom _ Institut International d'Ingenierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE)

■ Tu es ressortissant.e d'un pays d'Afrique Subsaharienne Francophone ?

■ Tu es titulaire d'un BTS, d'un DUT ou tout autre diplôme dans les domaines

suivants : Génie mécanique, Génie électrique, Génie électronique,

Maintenance automobile, Maintenance industrielle, Électromécanique ?

Cette opportunité pourrait t'intéresser.

Dans le cadre du partenariat avec Sogea Satom, 2iE lance un appel à candidatures pour le recrutement de 02 étudiant.e.s.

Cette formation vise à former des techniciens de niveau Bac+ 03 dans le domaine de la maintenance et de la Gestion de Parcs de Matériels de Travaux Publics.

À l'issue de la formation, les étudiants seront dotés de compétences avérées en :

- Moteur, hydraulique et pneumatique
- Stratégies et politiques de maintenance
- Diagnostics, Management
- Gestion de stocks
- Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE)
- Etc.

La Bourse d'une durée de 12 Mois prends en compte :

- Les frais de scolarité
- Les frais d'inscription
- Les frais d'assurance
- L'hébergement
- Les frais de subsistance

Bonne chance

Plus d'informations [ici](https://www.2ie-edu.org/download/parteneriat-sogea-satom-institut-2ie-offres-de-deux-02-bourses-detudes-de-bachelor-technologique-maintenance-et-gestion-de-parcs-de-materiels-de-travaux-publics/) :
<https://www.2ie-edu.org/download/parteneriat-sogea-satom-institut-2ie-offres-de-deux-02-bourses-detudes-de-bachelor-technologique-maintenance-et-gestion-de-parcs-de-materiels-de-travaux-publics/>

**Appel à candidatures : Programme « Orange Knowledge »
_ Bourses de formation professionnelle au Royaume des Pays-Bas
/ Ministère des Affaires Étrangères du Royaume des Pays-Bas**

- Tu es un.e professionnel.le en milieu de carrière ?
- Tu résides dans l'un des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Égypte, Guinée, Jordanie, Liban, Mali, Niger, RDC, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie ?

Cette opportunité pourrait t'intéresser.

Délai : 11 Octobre 2022

Bonne chance

Plus d'informations [ici](https://mail.nuffic.nl/Bourse_OKP/) :
https://mail.nuffic.nl/Bourse_OKP/

Appel à candidatures : Initiative « Ashinaga » pour l'Afrique _ Programme de leadership pour des jeunes orphelin.e.s /

- Tu es orphelin.e (ton père, ta mère ou les deux) ?
- Tu es né.e après le 01er Septembre 2000 ?
- Tu as terminé ton cycle secondaire et tu as obtenu ton Baccalauréat (Les Baccalauréat.e.s techniques, technologiques et professionnels ne sont pas acceptés) après le 02 Août 2020, en 2021 ou l'obtiendra avant le 28 Février 2023 ?

- Tu n'as pas les capacités financières pour étudier à l'université ?
- Tu as la citoyenneté, tu as complété ou tu vas compléter ton éducation

secondaire dans l'un des pays suivants : Angola, Afrique du Sud, Bénin,

Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti,

Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée

Équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Madagascar, Mali, Maurice,

Mauritanie, Namibie, Niger, Ouganda, République Centrafricaine, République

Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles,

Sierra Léone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo,

Zambie et Zimbabwe ?

Tu es disposé.e à participer aux 02 programmes d'Ashinaga qui se

déroulent sur une année, préalables à l'entrée en Université ?

Tu t'engages à retourner dans ton pays ou un autre pays d'Afrique

Subsaharienne, afin de contribuer au développement de l'Afrique ?

Tu n'as pas de personne à charge susceptible d'interférer avec la poursuite

de leurs études poursuites ?

Tu parles couramment Français, Anglais, Portugais ?

L'initiative « Ashinaga » pour l'Afrique (IAA) est un programme international de leadership visant à développer la prochaine génération de leaders qui pourront contribuer au développement de l'Afrique Subsaharienne.

L'initiative « Ashinaga » pour l'Afrique (IAA) donne accès à un soutien financier complet pour étudier à l'université à l'international qui inclut :

- Les frais de scolarité
- Les frais de voyage
- Les frais de logement
- Les autres frais nécessaires

Le programme comporte 03 phases :

- Camp d'études et camp préparatoire
- Le camp d'études se tiendra en Ouganda (pour les boursiers.e.s Anglophones) et au Sénégal (pour les boursiers.e.s francophones) de

Juillet à Décembre 2023

- Le camp préparatoire se tiendra d'Avril à Juin 2024

- La phase d'études supérieures

Ashinaga n'accepte pas les candidatures initiales d'étudiant.e.s à la poursuite

d'un 02ème diplôme ou d'un diplôme de Master.

- La phase d'après obtention du diplôme

Les boursier.e.s s'engagent à retourner dans leur pays d'origine ou un pays de

la région d'Afrique Subsaharienne dans les 04 ans suivant l'obtention de leur

diplôme afin de contribuer au développement du pays et/ou de la région, et ce,

en y résidant pendant au moins une année. Les boursier.e.s sont tenu.e.s de

rester en contact avec Ashinaga....

Délai pour les Lusophones : 14 Octobre 2022

Délai pour les Anglophones et les Francophones : 20 Janvier 2023

Bonne Chance

Plus d'informations [ici](https://ashinaga.smapply.io/) : <https://ashinaga.smapply.io/>

Megan Valère SOSSOU

A Kandi, des agriculteurs et éleveurs seront formés sur le reboisement et la régénération naturelle assistée

Dans sa démarche d'accompagner les communautés à améliorer leurs moyens de subsistance par la mise en œuvre des actions concrètes d'adaptation face aux effets des changements climatiques, le Projet Adapt-WAP compte former une vingtaine

d'agriculteurs et d'éleveurs de la zone riveraine du parc W. Ce sera du 04 au 07 Octobre 2022 à Kandi.

L'objectif de cette session de formation est d'améliorer les connaissances des populations riveraines du Parc W-Bénin à se réapproprier les notions de reboisement, de la régénération naturelle assistée (RNA) et des défrichements dans les communes riveraines du Parc W-Bénin.

En provenance de Banikoara, de Karimama, de Kandi et de Malanville, les participants seront outillés pendant quatre sur les techniques de reboisement et des défrichements améliorés.

Rappelons que la zone du complexe WAP est soumise à de multiples pressions et menaces marquées par des sécheresses prolongées entraînant des mouvements pastoraux incontrôlés, des inondations menaçant la sécurité des populations et des plaines. Cette zone est également marquée par la perte de récoltes, des feux de brousse incontrôlés entraînant la dégradation et la réduction des zones forestières.

L'expansion des terres agricoles au détriment des surfaces forestières, ce qui engendre la pression sur les ressources naturelles, la perte de services écosystémiques et la baisse du potentiel de séquestration du carbone, l'ensablement des cours d'eau entraînant chaque année leur tarissement rapide.

Le Projet régional « Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier WAP » Adapt-WAP est venu à point nommé pour y remédier.

Conduit au Bénin par le Centre National de Gestion des Réserves de Faunes (CENAGREF) à travers le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable avec l'appui technique de l'Observatoire du Sahara et du Sahel-OSS, il vise à renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique et à améliorer les moyens de subsistance des

populations du complexe WAP.

Venance Ayébo TOSSOUKPE

Projet Adapt-WAP: Agriculteurs et éleveurs de l'Alibori mieux aguerris sur le reboisement et la régénération naturelle assistée



Démarrée le 04 Octobre à Kandi, la session de formation des formateurs sur le reboisement et la régénération naturelle assistée dans la zone riveraine au Parc W-Bénin s'est achevée ce vendredi 07 Octobre 2022. Elle s'inscrivait dans le cadre du projet Adapt-WAP et organisée au profit des agriculteurs et éleveurs des communes riveraines du Parc W-Bénin. L'objectif est de renforcer leurs capacités sur les bonnes techniques en matière de reboisement, de défrichage et sur la régénération naturelle assistée.

Durant quatre jours de formation, les fruits ont tenu la promesse des fleurs, selon les différents acteurs rencontrés. À en croire Ange Kotin, agronome forestier et consultant formateur, les objectifs sont totalement atteints. « Les participants ont désormais les connaissances nécessaires pour pouvoir faire le travail à la base, ils sont maintenant des formateurs en matière de reboisement », clame-t-il.



Le projet Adapt-WAP intervient dans un contexte où le complexe WAP fait face à des menaces liées aux mauvaises pratiques anthropiques et aux effets pervers des changements climatiques. C'est ce qui justifie la joie et la satisfaction des participants rencontrés à la sortie de cette formation. « J'attendais une formation du genre, il y a très longtemps, car, nos arbres et forêts disparaissent sous nos yeux à une allure inquiétante », a déclaré Moussa Yéro, éleveur venu de la commune de Banikoara.

Pour l'agriculteur de Malanville, Yayé Gado Sarè, le projet Adapt-WAP vient ainsi booster le développement des communes bénéficiaires. « Je remercie énormément les initiateurs de ce projet qui contribuera à la réduction des effets du changement climatique et au développement socio-économique de nos communes respectives », a-t-il déclaré.

Satisfaction de la théorie à la pratique

Sur le terrain, les participants ont été édifiés sur les techniques et les bonnes pratiques en matière de reboisement, de défrichage et de régénération naturelle assistée. C'est le site de l'Inspection Forestière de l'Alibori et un champ "école" dans la commune de Kandi qui ont servi de cadre pour cette incursion.

A l'occasion, le Colonel des eaux et forêts à la retraite et consultant formateur, monsieur Désiré Ezin Hougbo a su montrer aux participants, les étapes et techniques à suivre pour réussir le reboisement et améliorer le défrichage.

« On nous a montré comment partir de la pépinière pour obtenir des plants », a confié, dame Rékia Kotedji, agricultrice venue de la commune de Malanville. Elle se veut être plus précise : « On nous a appris la technique de piquetage, de l'élagage, de l'éclaircie et de l'habillage des plants ».



Désormais dotés de connaissances nécessaires, « ces participants doivent se rendre disponibles pour poursuivre la mise en œuvre de cette formation dans leurs communes respectives », pense le Colonel des eaux et forêts à la retraite, Désiré Ezin Hougbo.

Mais pour ces ambassadeurs du projet Adapt-WAP, les démarches de mise en œuvre des acquis sont déjà connues. « Une fois à la base, nous allons rendre compte à nos autorités de ce que nous sommes venus apprendre à travers cette formation et, ensuite, nous organiserons des rencontres pour sensibiliser et former nos pairs sur les bonnes pratiques », a détaillé Moussa Yéro, éleveur venu de la commune de Banikoara.

Ali Bello, éleveur de Karimama, se dit aussi être outillé et engagé à répliquer la formation une fois dans sa commune. Du côté de dame Rékia Kotedji, il n'est plus question de perdre du temps. « Je viens de commander à l'instant même quinze (15) mille francs de plants auprès du pépiniériste que j'irai mettre en terre une fois arrivée à Malanville » a-t-elle confié.

Venus des quatre communes riveraines du Parc W-Bénin, ces participants repartent ainsi avec des connaissances et expériences à partager avec les leurs pour s'adapter au changement climatique dans leurs différentes communautés.

Venance Ayébo TOSSOUKPE

L'ODDB ONG offre un direct

Facebook sur les serpents

Vous avez peur des serpents ☐ ?

Voulez-vous connaître comment est-ce qu'ils vivent et comment vivre avec eux ?

C'est simple !



Connectez-vous en direct sur la page Facebook de l'ODDB ONG à 10h, aujourd'hui, jeudi 02 juin 2022 pour apprendre de ces animaux craints et persécutés à tort.

Pendant environ une heure (1h) de temps les spécialistes de la faune vous feront savoir *Pourquoi protéger les serpents du Bénin ?*

Au menu de cette rencontre :

- ☐ Une brève présentation des activités de l'ODDB ONG
- Une présentation des espèces de serpent recensées par nos équipes dans les forêts communautaires et sacrées du Sud Bénin
- Des jeux et des activités ludiques pour relativiser la dangerosité des serpents
- Une présentation des services écosystémiques rendus par ces animaux.

Soyez nombreux à cette rencontre en ligne pour chasser la peur et le mépris des serpents en vous.

Constance. A

Protection des espèces au

Togo : des trafiquants d'ivoire condamnés

Trois trafiquants ont été jugés et condamnés vendredi 3 juin 2022, par la première chambre correctionnelle du Tribunal de 1^{re} instance de Lomé pour trafic illicite et illégal de six défenses d'éléphants. Les trois trafiquants après avoir reconnu les faits à eux reprochés, ont écopé d'une peine d'emprisonnement de six mois dont quatre avec sursis. Ils paieront, en sus, une amende de deux cent mille francs CFA chacun pour flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de produits fauniques.



Les trois trafiquants d'ivoire, AMEGNIGAN Raphaël, peintre auto, DOUTI Yendine, revendeur d'huile à moteur et ALASSANI Ibrahim, revendeur de pièces détachées de voiture, tous les trois de nationalité togolaise, sachant que vendre les défenses d'ivoire est un acte délictuel, ont soigneusement dissimulé les six défenses d'éléphants dans un sac sur une moto jusqu'au lieu de la transaction où ils avaient été arrêtés le 19 mai 2022.

Cette décision de justice, bien que conforme à la vision de collaboration entre le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et le réseau EAGLE-Togo qui s'active dans l'application des lois fauniques dans de nombreux Etats africains, reste faible, car le commerce illégal des espèces est un crime et une menace sérieuse qui doit être traitée sérieusement par les Etats Africains. Selon le Coordinateur Assistant d'EAGLE-Togo, les lois ne sont pas faites pour la forme, mais pour sévir afin de dissuader le moindre contrevenant. « *Passer deux mois de prison ne décourage point un trafiquant d'ivoire. En clair, une telle décision ne saurait être dissuasive au point d'amener d'autres personnes à abandonner leur intention d'exercer*

une telle activité, Illicite aujourd'hui en lien avec des réseaux criminels organisés transnationaux », a-t-il indiqué.

Le trafic illicite auquel les trois complices ont tenté de se livrer, tombe sous le coup de l'article 796 du nouveau code pénal qui sanctionne toute personne qui fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation à une peine d'emprisonnement de un à six mois et d'une amende de cent mille à cinq cent mille francs CFA ou de l'une de ces deux peines. L'article 761 de ce même code sanctionne aussi, toute personne qui détruit ou fait le commerce direct ou indirect sans droit d'espèces animales ou végétales à une peine de un à cinq ans d'emprisonnement et d'une amende d'un million à cinq millions de francs CFA, sans préjudice de toute autre disposition au code. Selon un agent des eaux et forêt en fonction dans la région Centrale, rencontré au Tribunal de Lomé, il faut une application stricte de loi contre les trafiquants d'espèces en voie d'extinction et il a ajouté : *« Il est de bon ton que les trafiquants arrêtés soient punis avec rigueur et l'application effective de la loi par de fortes peines d'emprisonnement fermes, seul moyen de dissuader les trafiquants ou d'envoyer un message fort aux autres qui sont impliqués ou qui pourraient avoir l'intention de mener de telles activités illégales ».*

Une espèce légalement protégée mais vulnérable

Rappelons que pour cette arrestation des trois trafiquants, c'est au moins trois éléphants qui ont été tués pour avoir les six défenses saisies. Le commerce international de l'ivoire est déclaré illégal depuis 1989. Mais, les populations d'éléphants d'Afrique continuent de décroître. Chaque année, 20.000 à 30.000 éléphants sont tués pour leurs ivoires, selon le Fonds mondial pour la nature (WWF) ; équivalent de 50 à 80 individus par jour.

L'espèce ne compte plus 415.000 pachydermes en Afrique, contre

3 à 5 millions au début du siècle dernier. D'après le rapport de 2016 sur le statut des éléphants africains, il resterait à peine 10.000 éléphants dans toute l'Afrique de l'Ouest, et environ 102 vivent actuellement au Togo, une population encore très fragile qui aura besoin de plusieurs années pour se reconstituer. Deux grands facteurs sont considérés comme étant la cause de cette baisse drastique de l'effectif des éléphants : d'une part, l'accroissement du trafic illégal d'animal lié à la forte demande internationale de l'ivoire. Ce trafic génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage des éléphants. D'autre part, l'exploitation abusive des ressources naturelles nécessaires aux éléphants du fait de l'agriculture industrielle et des occupations anarchiques de leur habitat. Le commerce illégal de défenses d'éléphant est malheureusement en constante augmentation et pèse trois milliards de dollars américains (soit près de 2.000 milliards de francs CFA) par an avec pour principal marché l'Asie du Sud-est, avec, notamment, la Chine et le Vietnam comme principaux acheteurs.

Nicolas K. ADIGBLI (Le Nouvelliste)

3e Comité de pilotage (CoPil) du projet AdaptWAP: les acteurs évaluent l'avancement du projet

Le 3^e Comité de pilotage (CoPil) du [projet AdaptWAP](#) se tient à Niamey, le 12 avril 2021, en présence de ses membres,*

représentant des trois pays concernés par le projet (Bénin, Burkina Faso et Niger).



L'ouverture des travaux, modérés par Mme N'deye Fatou Mar, Coordinatrice du programme Terre à l'OSS, a été marquée par les allocutions de MM Nabil Ben Khatra, Secrétaire Exécutif de l'OSS, Yacouba Seybou, Directeur Général des Eaux et Forêts du Niger, Benoit Doamba, Directeur Général de l'OFINAP du Burkina Faso, et AbdelAziz Baba Moussa, Directeur Général du CENAGREF, du Bénin.



Les travaux de cette rencontre visent à évaluer l'avancement du projet et valider les plans de travail ainsi que les nouvelles propositions d'activités prenant en compte la situation particulière de la région. La feuille de route indiquant les principales échéances a également été adoptée (activités du SAP-MR, les actions concrètes au profit des populations, etc.).

Le CoPil est également une occasion de présenter et de valoriser les différents produits du projet, qui représentent des instruments d'appui à la gestion durable et concertée du complexe WAP, et particulièrement le plan d'adaptation au changement climatique adopté par les 3 pays concernés.

Cette rencontre, a été élargie sur proposition de l'OSS et de concert avec ses partenaires, au Conseil des Ministres en charge de l'Environnement du Complexe WAP (CM/WAP), qui se réunit le 13 avril, à Niamey, pour valider la mise en place du Secrétariat Exécutif du complexe WAP et faciliter la création des unités nationales de gestions du Système d'alerte précoce multi-risques (Inondations, feux de brousse et sécheresse) – SAP-MR.

Le Comité de Pilotage est l'instance de suivi des réalisations du projet. Il a pour mission d'approuver les plans de travail et budget annuels ainsi que les résultats techniques obtenus

en conformité avec les ressources financières. Il a également pour mandat de fournir des conseils et des orientations stratégiques pour l'exécution efficace du projet. L'Unité régionale d'exécution du projet hébergée à l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) assure le secrétariat du CoPil du projet Adapt-WAP.

Communication : Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)

Parc W-Bénin : le tourisme à l'épreuve du terrorisme ?

L'attaque terroriste dans le parc W-Bénin, porte un coup sévère au secteur du tourisme au Bénin. Six (06) morts, une dizaine de blessés graves, des animaux sauvages en divagation, des touristes dans le doute, et une image du Bénin à nouveau dégradée. C'est le bilan des attaques terroristes survenues dans l'après midi du mardi 08 février 2022 dans le parc W. Le tourisme, un secteur stratégique de l'économie béninoise est ainsi attaqué vertement par des terroristes.



Alors que les touristes voyageurs affluent de plus en plus dans les parcs béninois ces dernières années, le terrorisme préfère sèmer la zizanie dans le rang des acteurs. Cette menace qui planait autrefois sur le Bénin est devenue réalité. En effet, dans l'après-midi du mardi 8 février 2022, une équipe de rangers en charge de la protection du parc a été prise en embuscade dans le parc national du W au Bénin, alors qu'elle effectuait une patrouille à la limite Nord du parc frontalière aux trois pays Bénin, Burkina Faso et Niger. Le bilan provisoire fait état de six (06) morts dont cinq (05)

parmi les rangers, et un (01) agent des Forces Armées béninoises ainsi que d'une dizaine (10) de blessés. Actuellement, des renforts des Forces Armées Béninoises et des gardes forestiers supplémentaires ont été déployés sur le terrain.

Une situation qui surgit au moment où le gouvernement béninois fait de profondes mutations pour une meilleure gestion rentable et durable des parcs Pendjari et W au Bénin.

Un tourisme avec d'énormes défis sécuritaires

Si le Bénin table ces dernières années sur un secteur touristique au fort potentiel de développement et particulièrement créateurs d'emplois, c'est parce que le tourisme constitue la plus importante source de recette en devise étrangère après le coton. Il est le troisième employeur du pays après l'agriculture et le commerce.

Un dynamisme suscité par la bonne volonté du gouvernement de Patrice TALON en inscrivant dans son programme d'action de grands investissements dans le secteur à travers la gratuité des visas pour de nombreux ressortissants du monde, et la création des agences nationales dédiées au tourisme. Il est donc clair que le tourisme est à l'épreuve du terrorisme comme le cas dans plusieurs pays sous menace terroriste.

Comment gérer les défis sécuritaires et poursuivre l'essor économique du pays ? La question est plus que jamais d'actualité.

Mais le Bénin, en optant pour le déploiement des militaires dans les parcs, la mise en place d'un système d'alerte et d'assistance et de radio de communication et de géo localisation dans les véhicules de transport des touristes, n'est toujours pas à l'ombre d'une sécurité assurée. Car, ces mesures aujourd'hui s'avèrent insuffisantes au regard de l'intensité des attaques dans le septentrion ces dernières semaines.

Il y a donc lieu de renforcer la sécurité au sein des parcs

béninois à l'aune des attaques terroristes devenues répétitives. Mieux, il importe de collaborer efficacement avec les populations locales de ladite zone afin de mettre en place des groupes de jeunes locaux (agriculteurs, chasseurs, religieux, artisans, coutumiers etc.) capables de veiller et de transmettre des informations sur la présence d'individus suspects dans le milieu et ses alentours.

Mais avant, African Parks, tout en adressant ses condoléances aux familles des agents tués, rassure qu'il travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement du Bénin et toutes les autorités locales pour assurer la sécurité de son personnel et celle des communautés locales.

Cette énième attaque rappelle au Bénin, l'enlèvement de deux touristes français dans le nord Bénin et l'assassinat d'un jeune guide touristique.

Extraction illicite de sable blanc à Tohouè, commune de Sèmè-Kpodji, un crime environnemental de plus au Bénin

Si l'exploitation de sable est sévèrement encadrée dans les pays développés, tel n'est pas le cas dans les pays en développement. Au Bénin, plusieurs réseaux illicites de trafic de sable opèrent sans être inquiétés surtout dans les zones côtières.



C'est le cas dans la commune de Sèmè-Kpodji précisément dans l'arrondissement de Tohouè où depuis quelques jours, une société envisage détruire la réserve naturelle à travers un plan d'extraction illicite du sable blanc au vu et au su des autorités locales.

Le site convoité est hébergé par la forêt galerie de Tohouè. De notre réseau d'activistes écologistes, source bien informée, on apprend que la semaine dernière, l'entreprise aurait déjà creusé sur le site. Pire, la machine d'extraction est installée dans la soirée de ce mardi 22 Février 2022 devant le refus catégorique des populations riveraines en majorité autochtones.

Des informations reçues de notre source font état de ce que certaines autorités locales soutiennent mordicus ce crime environnemental en cours sous prétexte de pouvoir répondre à la problématique du chômage des jeunes.

Si les intentions sont exécutées, cette extraction du sable blanc dans la forêt galerie de Tohouè sera effective à partir ce jour mercredi 23 Février 2022. Une forte pression anthropique qui non seulement affectera profondément les espèces animales et végétales de ce milieu naturel mais aussi s'accélérera la dégradation avancée du sol avec comme conséquence une augmentation des risques d'inondation.

Des cas d'intimidation et de corruption pour asseoir leur besoin

Après l'air et l'eau, le sable est la troisième ressource la plus utilisée de la planète. Il fait illicitement objet de toutes les convoitises bien qu'il joue un rôle primordial dans la construction Bâtiment et des Travaux Publics.

Ayants compris les dangers auxquels elles feront face, les populations riveraines se sont insurgées contre cette pratique. Mais, elles se sont retrouvées, intimidées par les acteurs de cette besoin qui leurs ont promis la prison et la mort comme dans un certains cas à Djèrègbé apprend t-on.

Ce bras de fer, en cours, illustre bien à lui seul les défis

des Etats de l'Afrique de l'ouest et plus précisément du Bénin, à lutter efficacement contre les crimes environnementaux devenus récurrents.

Toutefois, les populations riveraines appellent au secours les autorités, organisations non gouvernementales et scientifiques à une mobilisation pour annuler à jamais ce plan de crime environnemental très imminent qui plane sur la forêt galerie de Tohouè, commune de Sèmè-Kopdji.

Nous vous revenons avec de plus amples informations prochainement sur les tenants et aboutissants d'un tel acte ainsi que les noms et prénoms, mode de trafic des présumés faussaires.

Megan Valère SOSSOU

Désinstallation du dispositif d'extraction du sable à Tohouè/Sème-Kpodji

Dans un récent [article](#) le Journal Santé Environnement a dénoncé un fait de crime environnemental sur le point d'être commis. En effet, il s'agissait d'un plan d'extraction illicite de sable blanc dans la forêt de Tohouè commune de Sème-Kpodji, dévoilé.



Cette alerte lancée et relayée par notre réseau d'activistes écologistes, par le quotidien [Daabaaru](#) et surtout les tractations de la **Plateforme Pro-Environnement**, vient d'aboutir heureusement alors que nos investigations remontent déjà vers les présumés auteurs, leurs réelles

incitations et leur mode de fonctionnement.

Et pour cause, nous apprend notre source sur place, après qu'une délégation de l'Agence Beninoise pour l'Environnement, accompagnée d'un agent communal, des forestiers et des agents de la direction départementale du cadre de vie soit venue intervenir en faveur des populations riveraines, le dispositif d'extraction du sable a été déplacé ce vendredi 25 Février 2022.



Ce dispositif d'extraction du sable installé la veille de notre première publication est désinstallé.

Pour quel autre endroit et quel autre but ? Est ce une stratégie pour revenir en force ? Les menaces de mort et d'emprisonnement vont elles suivre ? Bien malin qui pourrait répondre à ces interrogations.



Toutefois, la veille citoyenne doit être de mise pour sauvegarder l'environnement à plus forte raison le sable, 3e ressource naturelle la plus exploitée au monde.

Megan Valère SOSSOU